



# Tencin 2020



Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : [www.tencin.net](http://www.tencin.net)

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N° 8

JUIN 2023

## LE MOT DU MAIRE

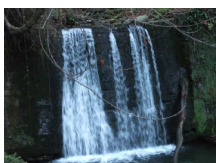
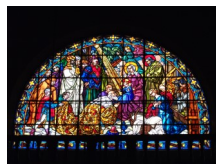
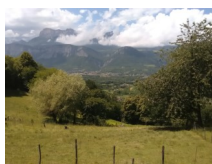


Notre pays est confronté à une crise sociale et politique majeure. Nous sommes en recul dans tous les domaines et tous les classements.

Heureusement, face à ce tumulte, la commune reste plus que jamais l'échelon de proximité, celui de la confiance grâce à laquelle vos élus agissent pour vous, pour la préservation et l'embellissement de notre cadre de vie.

Malgré le désengagement de l'État envers les collectivités locales, je vous assure de la détermination et de l'engagement de l'ensemble du conseil municipal à agir pour que Tencin demeure un village où il fait bon vivre.

François Stefani





# Vie pratique

## Halte au bruit

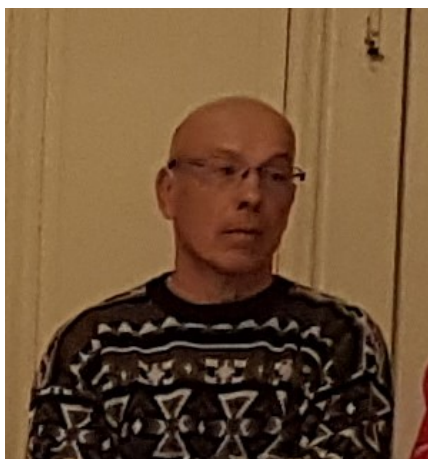
Pour la tranquillité de tous, l'utilisation des outils et les travaux pouvant générer des nuisances sonores ne sont autorisés pour les particuliers que du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement. En ce qui concerne les bruits dus aux travaux de chantiers publics, les horaires sont les suivants de 7h à 20h du lundi au samedi inclus et interdits le dimanche et jours fériés. Les contrevenants encourent une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros (article R1337-6 du Code de la santé publique).

De même, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce qu'ils n'aboient pas intempestivement.



## Retraite

Depuis l'année 2019, Denis Rolland était employé aux services techniques de la municipalité. Il a fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois d'avril de cette année. Apprécié de ses collègues et de la population, il avait à cœur de rendre la commune plus agréable dans l'exercice de ses fonctions qui consistaient essentiellement à l'entretien des espaces verts et à la propreté de l'espace public. L'ensemble de élus et des employés municipaux lui souhaitent une agréable retraite.



**PUB.**



**Antoine Surdon**  
**cours de guitare**

GYTARES nylon folk électrique  
guitare - chant  
ukulélé basse

cours à domicile / CESU  
tous âges, tous niveaux  
**06.71.26.84.29**  
antoine\_surdon@yahoo.fr

**Proprietes-privées.com**  
**À VENDRE**

**Proprietes-privées.com**  
**À VENDRE**

**Proprietes-privées.com**  
**À LOUER**

**LBI**  
Ludovic Benimont Immobilier

**UN EXPERT LOCAL**  
**POUR L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**  
**DE VOTRE PROJET IMMOBILIER**

**VOS DIAGNOSTICS OFFERTS** avec le contrat **EXCLUSIVITÉ\***

**Un projet de vente dans votre famille, votre voisinage ou au sein de vos amis ?**  
**Contactez-moi et devenez apporteur d'affaire !**

*Vous pouvez remporter jusqu'à 10% de ma commission*  
*Faites bénéficier votre entourage d'un chèque de 100€ de réduction*  
*pour la location d'un camion ou d'une remise de 10% chez mon partenaire DEMECO*

**Un projet de vente dans votre entourage ?**  
**DEVENEZ APORTEUR D'AFFAIRE ET ARRONDISSEZ VOS FINS DE MOIS.**

**Estimation offerte**  
par un vrai spécialiste du marché local

**Proprietes-privées.com**  
La nouvelle espèce immobilière

**Ludovic BENIMONT**  
06.09.72.77.86  
l.benimont@proprietes-privées.com  
<https://www.proprietesprivées.com/negociateur/ludovic.benimont>

\*Prise en charge de vos diagnostics dans la limite de 150 € TTC (prix général constaté pour le DPE).

## Les moustiques sont toujours là !



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication 31 chemin des Prés de la Tour  
73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 ? 04 79 54 28 41

? [contact@eid-rhonealpes.com](mailto:contact@eid-rhonealpes.com) [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com)

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Sur le territoire de la commune de Tencin, les agents de l'EIRAD (opérateur public de démoustication désigné par le département) interviennent sur deux grandes catégories de milieux différents : milieu naturel, milieu urbain. Ces deux catégories de milieux présentent des contraintes opérationnelles qui peuvent être différentes du fait des espèces de moustiques les colonisant et des conditions climatiques et hydrologiques.

Les opérations de démoustication ont pour objectif de limiter les nuisances de moustiques en régulant les populations larvaires :

Par l'épandage de larvicide biologique.

En informant la population sur le cycle de développement et l'écologie des moustiques.

En sensibilisant la population aux solutions préventives à mettre en œuvre afin d'empêcher les développements larvaires des moustiques.

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique. Le printemps et l'été ont été particulièrement chauds et secs ; plusieurs épisodes de canicules se succédant. Quelques épisodes orageux se sont développés seulement à partir de la mi-août. Les températures enregistrées entre le mois de septembre et le mois d'octobre ont été conformes aux normales saisonnières excepté fin octobre où les températures ont été particulièrement douces.

Dépendants fortement des conditions climatiques et de leur incidence sur la situation hydrologique des zones humides présentes sur le territoire de la commune, les volumes d'interventions des opérations de régulations des populations de moustiques de zones naturelles peuvent connaître des variations annuelles prononcées. L'année 2022 peut être considérée comme une année faible en termes d'action de régulation de ces espèces.

Contre le moustique tigre, si le nombre de demandes d'intervention 2022 reçues à Tencin a été supérieur à 2021, il est utile de s'approcher du service de l'EIRAD via l'adresse : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

D'autre part, des informations concernant la biologie, l'écologie du moustique-tigre et les actions de prévention sont consultables à l'adresse suivante : <https://moustigre.org/prevention/>



## Nouveau service aux professionnels en Belledonne et ses alentours

Offre de services aux entreprises en besoin de main d'œuvre mais pour lesquelles l'embauche n'est pas envisageable.

Prestataire de services indépendante, proposition d'accompagnement des entreprises dans leur quotidien et leur développement, à travers notamment : la conception et la gestion de projets, l'assistanat administratif, commercial et de gestion, le marketing et la communication

Tous secteurs confondus, intervention sur place ou à distance, en Belledonne, vallée du Grésivaudan et alentours.

Contact :

Julie GIMER MAROUBY Les Services de Julie 06 72 44 96 91

[lesservicesdejulie@mailo.com](mailto:lesservicesdejulie@mailo.com)

[www.lesservicesdejulie.weebly.com](http://www.lesservicesdejulie.weebly.com)

## PRAPOUTEL SPORTS ÉVASION

Vacances d'été sportives au grand air pour les 6/16 ans, du 3 juillet au 18 août. Inscriptions à la semaine ou à la journée.

À 1350 mètres d'altitude dans le massif de Belledonne, à l'abri de toute pollution, la station de Prapoutel constitue un site privilégié pour les vacances de vos enfants de 6 à 16 ans.

À dominante sportive, avec la découverte et la pratique de nombreuses activités, le centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H) Prapoutel Sports Evasion (PSE) habilité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports existe depuis 1993.

Les objectifs du centre sont de permettre aux enfants habitants la vallée du Grésivaudan de découvrir et pratiquer de nombreuses activités à dominante sportive : Parcours aventure accrobranches, golf-disc, tennis, tir à l'arc, course d'orientation, escalade, VTT, trottin'herbe, pêche, piscine, mountain-board, excursion, street-hockey, roundnet visant à améliorer la motricité des enfants tout en les épanouissant.

Un service de ramassage en car est prévu quotidiennement dans de nombreuses communes de la vallée.

Plus d'infos : [www.pse38.com](http://www.pse38.com) - [pse38@free.fr](mailto:pse38@free.fr) - 04 76 52 73 95 - 06 81 06 25 82

## Projet " Cœur de village "



L'un des objectifs de l'opération " Cœur de Village " est de recréer autour du carrefour des RD 30-RD 523 un environnement apaisé, sécurisé et ombragé. Cet aménagement permettra de ralentir la vitesse des véhicules, de végétaliser les abords du ruisseau " Le Merdaret " de créer des espaces de circulation sécurisés pour les piétons (le pédibus scolaire par exemple) entre le nord de Tencin, notamment son vieux village, et d'autre part les quartiers sud où se trouvent les services scolaires, un pôle médical et une zone commerciale.

La re-végétalisation du parking du 19 mars 1962 est un point clé car il permettra une continuité entre les vieilles rues, la place des Voyageurs, la mairie, son parc, et au-delà, la plaine de jeux et les quartiers sud. La vocation conviviale de ce parking (auparavant planté de platanes et dédié à des activités de détente : boules..) sera réaffirmée, en offrant aux commerces riverains un cadre arboré et ombragé.

Afin de desserrer l'emprise de l'automobile sur le cœur du village, le choix a été fait de déplacer les places de stationnement en retrait du carrefour. Il n'y a donc pas une suppression sèche de ce parking mais un déplacement et une augmentation des capacités de stationnement dans un rayon de 50 m à 350 m. Grâce à ces aménagements il sera possible de rejoindre le centre du village, ses services et ses commerces par des cheminements doux et sécurisés en moins de 4 minutes\*.



Après deux réunions précédemment organisées avec les riverains la municipalité a invité les habitants à la présentation du projet " Cœur de village " lors d'une réunion publique le 25 avril 2023. Une soixantaine de personnes sont venues écouter le cabinet d'étude ainsi que les élus présents.

La réunion n'avait pas pour objectif de co-construire le projet mais de recueillir les remarques des habitants afin d'ajuster les aménagements sans dénaturer l'esprit du projet. Les échanges ont été nourris pendant près de trois heures et parfois vifs concernant la suppression du parking du " 19 mars 1962 " ou l'installation de certains aménagements comme des banc publics.

Il a été rappelé que les personnes âgées ont demandé à plusieurs reprises à la mairie la présence de lieux de repos lors de leurs promenades dans le village.

Concernant le déplacement et la création de nouveaux lieux de stationnement automobile, l'enquête effectuée par la commission extra-municipale ne portait pas sur la suppression de ce parking mais sur la création d'un site alternatif. C'est l'emplacement du chemin des Songes qui a été retenu par la mairie conformément au choix massif exprimé par les habitants au dépens de l'autre emplacement (parc de la mairie).

\* Le nombre de places de stationnement apparaissant sur les schémas n'est pas définitif et sera ajusté à la hausse.



Il est certain que la modification des places de stationnement obligera chacun à changer ses habitudes. Afin de faciliter cette période de transition la mairie retient la suggestion faite par plusieurs intervenants de phaser les travaux. Ainsi les suppressions de places ne seront effectives qu'après la création des nouveaux espaces de stationnement : rue du Lavoir, impasse Mazet, Chemin des Songes..

Une partie des stationnements passera en zone bleue afin de répondre aux besoins des commerces du centre village.

À la suite des échanges, la municipalité est consciente des changements demandés aux habitants dans leurs habitudes quotidiennes.

Néanmoins elle s'inscrit dans les évolutions nécessaires pour faire face aux nouveaux défis sociétaux et environnementaux.

Ainsi le développement urbain a morcelé le village en plusieurs quartiers qui n'ont pas de liens permettant de les connecter entre eux.

Les enjeux du projet permettront de réaliser des cheminements doux et sécurisés dans un cœur de village réinventé.

Nous utiliserons le végétal pour mettre en valeur l'ambiance paysagère du centre-bourg et une stratégie de plantation participera à réduire les nuisances de proximité (bruits, chaleur estivale...).

Enfin, le Merdaret qui participe à l'identité du village sera mis en valeur grâce à cet aménagement.

Les projets similaires réalisés dans d'autres communes montrent que les piétons se réapproprient les lieux et font vivre ces espaces tout en apportant un regain d'activité économique et sociale au sein du village.



## ZOOM SUR LE LIEN MAIRIE ET COEUR DE VILLAGE



1. > Piétonnisation de la place  
> Mise en place de massifs de plantations de mise à distance  
> Nouveaux arbres plantés de grand développement  
> création d'un trottoir continu
2. > Conservation de 3 places de stationnement dont 1 PMR  
> Conservation du transformateur électrique
3. > Esplanade multifonctionnelle en stabilisé bordée d'assises tournées vers le Merdaret  
> Emplacement foodtruck  
> Possibilité d'extention de la terrasse du restaurant
4. > Traversée piétonne en vis à vis avec le parc et la place  
> marquage au sol et plateau pour ralentir les véhicules  
> Ouverture de la grille du parc
5. > Parvis requalifié avec accès véhicules limité et recalibré.

Création d'un cœur de Village et ses liaisons aux quartiers Nord-ouest de la commune, Tencin (28)  
L'atelier des calms - Réunion publique du 25 avril 2023 - page 31

# Info

## Transports

À la suite d'une réunion avec les usagers des transports en commun de la rive gauche du Grésivaudan, un trajet complémentaire a été mis en place sur la ligne G4 chaque matin de la semaine. Il s'agit de desservir la gare de Goncelin aux environs de 7h du matin, pour assurer une



correspondance entre les communes de Frogès, La Pierre, Tencin, et la ligne T86 qui, à cet horaire en provenance d'Alleverd, passe actuellement par l'autoroute pour rejoindre Grenoble plus rapidement. Le terme "actuellement" est bien entendu à prendre sur le moyen terme de quelques années, en attendant que le pont de Brignoud-Crolles soit refait et ouvert aux autobus. Il est donc possible de prendre le bus G4, par exemple à Tencin vers 6h55, pour arriver à Goncelin-Gare peu après 7h donc avant le passage à 7h06 du T86 qui est direct vers Montbonnot puis Grenoble. Sans faire des statistiques précises, les usagers constatent qu'entre 3 et 5 personnes profitent chaque jour de ce nouveau service, et remercient l'opérateur de cette ligne G4 des efforts consentis pour permettre cette adaptation qui leur économise 20 à 30 minutes de sommeil chaque matin ! Comme eux, peut-être vous aussi seriez intéressé par un court trajet en direction de Chambéry pour ensuite mieux voyager en direction de Grenoble, de manière plus rapide et plus confortable ? Dans ce cas n'hésitez pas à les rejoindre dans le G4 du matin !

**À CHACUN SA SOLUTION POUR MIEUX SE DÉPLACER**  
+ÉCONOMIQUE, +ÉCOLOGIQUE ET + SIMPLE

COMBINER LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN, C'EST ÇA LA MOBILITÉ QUI VOUS EMMÈNE PLUS LOIN !

Trouvez le meilleur itinéraire sur L'Appi M, et profitez des conseils de nos experts au 04 38 70 36 70

SMMAC TouGo covait TAG M

## PCS qu'est-ce que c'est ?



Mercredi 3 mai s'est tenu dans la salle des mariages de la mairie, un exercice sur table relatif au PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de la commune.

Le PCS est un document communal qui permet d'organiser la sauvegarde de la population en cas de crise pour les risques d'inondation, transport de matières dangereuses, glissements de terrain, tempêtes et chutes de neige.

Cet entraînement avait pour but d'assurer la coordination des actions communales, d'assurer la mise en sécurité des riverains, à gérer les problématiques de circulation, d'informer et alerter la population, à prendre en charge les personnes évacuées, organiser les secours et autres assistances à la population dans le cadre d'une crue de l'Isère et de ses affluents suite à de fortes pluies.

Une dizaine d'élus, les services administratifs et le responsable des services techniques de la commune, des représentants du SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère), de la communauté de commune " Le Grésivaudan " et de l'IRMA (Institut des Risques Majeurs) se sont impliqués dans cet exercice fictif.

Le débriefing, à l'issue de la session, a quant à lui permis d'identifier des améliorations à mettre en œuvre afin de mieux préparer la commune à faire face à des événements majeurs.



# Alerte Citoyens



Ce service vous permet de recevoir gratuitement des alertes infos par SMS, message vocal ou encore par mail de la part de la communauté de communes Le Grésivaudan. Objectif, vous informer très rapidement de tout événement exceptionnel de votre territoire. Plus d'infos : <https://le-gresivaudan.alertecitoyens.com>



## Fleurissement

Dans le cadre de l'obtention de la première fleur pour le label " Village fleuri " auquel la commune s'est investie, les services techniques ont commencé un remodelage des différents espaces communaux. Voici quelques nouvelles plantations qui ont été réalisées. Des fleurs annuelles sont plantées dans les lieux où les possibilités d'arrosage sont facilitées (bassins, fontaines...), dans les espaces moins hydratés (ronds-points, bordures de route...), les végétaux plantés sont constitués essentiellement de graminées et plantes ou fleurs résistant mieux aux conditions de sécheresse.



## Une centrale photovoltaïque à l'école



La centrale photovoltaïque de l'école de Tencin a été mise en service le 23 mai. Elle va produire plus de 30 000 kWh d'électricité renouvelable par an soit l'équivalent de la consommation de 12 foyers hors chauffage. Elle a été financée par les acteurs locaux du Grésivaudan (les collectivités dont la commune de Tencin, des citoyens et des entreprises) et sera exploitée pendant 20 ans par Grési21.

Depuis 2016, le collectif citoyen participe à la transition énergétique du territoire en menant des projets de production d'énergie renouvelable, des initiatives pour économiser l'énergie et mobilise au quotidien les acteurs locaux. Une centaine de bénévoles se rassemblent pour développer des projets très concrets et à leur échelle pour lutter contre le réchauffement climatique. L'école de Tencin est la 61<sup>e</sup> installation de Grési21 sur les 43 communes du Grésivaudan.

Plus d'infos sur [gresi21.fr](http://gresi21.fr)



## Inondations et coulées de boue



Dans la nuit du mardi 23 mai, un violent orage s'est abattu sur la commune et a provoqué des coulées de boue et des inondations sur une bonne partie du village et particulièrement sur les hameaux de Vautravers et Montgalmand.

Les services techniques de la communes ont réagi dès le mercredi matin de très bonne heure pour remettre en état les infrastructures touchées en louant une mini pelle.



## Conseil municipal



### Conseil municipal du 14 décembre 2022

#### Motion de la commune de Tencin

Le maire, donne lecture de la motion de censure initiée par l'Association des Maires de France.

Le conseil municipal de la commune de Tencin, réuni le 14/12/2022 exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

La commune de Tencin soutient les positions de l'Association des Maires de France qui propose à l'exécutif :

- d'indexer la DGF sur l'inflation 2023.
- de maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8% estimés).
- soit de renoncer à la suppression de la *cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)*, soit de revoir les modalités de sa suppression.
- de renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action locale.
- de réintégrer les opérations d'aménagement, d'agencement et d'acquisition de terrains dans l'assiette du FCTVA.
- de rénover les procédures d'attribution de la DETR et de la DSIL pour permettre une consommation des crédits votés en lois de finances.

Concernant la crise énergétique, la commune de Tencin soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus de :

- Créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales.
- Permettre aux collectivités de sortir sans pénalités financières des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires très défavorables.
- Donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente (TRV).

La présente motion sera transmise au Préfet et aux parlementaires du département.

#### 1. Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Les dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences, afin notamment de favoriser une bonne administration communale. La liste des délégations consenties au maire s'est enrichie de nouveaux points qu'il est nécessaire de délibérer afin de les prendre en compte.

#### Adoption des nouvelles délégations du maire, pour la durée du mandat.

(Voir liste sur : <https://www.tencin.fr/index.php/votre-mairie/vie-municipale/proces-verbaux>).

#### 2. Mise en œuvre de la télétransmission et autorisation de signature d'une convention entre le représentant de l'État et la commune de Tencin pour procéder à la télétransmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et/ou au contrôle budgétaire ou à une obligation de transmission au représentant de l'État

Le recours aux échanges électroniques pour le contrôle de légalité est prévu par l'alinéa 3 des articles L.2131-1, L.3131-1 et L.4141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Pour cela, les collectivités concernées doivent, en application des articles R.2131-3, R.3132-1 et R.4142-1 du CGCT, signer avec le représentant de l'État dans le département une « convention de télétransmission ».

**Autorisation donnée à la collectivité et au maire de recourir à la transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité, de signer la convention pour mettre en œuvre la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Isère, de signer le contrat d'adhésion aux services, pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la société BERGER LEVRAULT et de signer électroniquement les actes télétransmis.**

#### 3. Contrats d'assurance des risques statutaires

Le centre de gestion de l'Isère a été chargé de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte une ou des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

**La collectivité pourra prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le centre de gestion de l'Isère à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 en fonction des taux de cotisation et des garanties négociés.**

#### 4. Plafonds de prise en charge du compte personnel de formation (CPF)

Les conditions et modalités d'utilisation du CPF prévoient que la prise en charge des frais pédagogiques et des frais occasionnés par le déplacement des agents à cette occasion peut faire l'objet de plafonds déterminés par l'assemblée délibérante.



**Les frais pédagogiques se rattachant à la formation suivie au titre du CPF sont pris en charge par la collectivité selon les modalités suivantes :**

**Prise en charge partielle dans la limite des crédits budgétaires et du plafond horaire de 15 € TTC sans dépasser 1 500 € TTC par projet et par agent.**

**Les frais occasionnés par le déplacement des agents lors de ces formations ne sont pas pris en charge.**

#### **5. Règlement intérieur Hygiène et Sécurité du Travail**

Une délibération est nécessaire pour adopter le règlement intérieur Hygiène et Sécurité.

**Approbation du règlement intérieur Hygiène et sécurité avec ajout des remarques formulées par le comité technique et des propositions faites.**

**Le règlement intérieur pourra être consulté sur les panneaux d'affichage du personnel.**

#### **6. Travaux d'enfouissement BT TEL 2022 rues Noyer Vert et Béalières : approbation du plan de financement prévisionnel réactualisé du TE38 (Affaire n° 20-003-501)**

Pour le réseau électrique, le montant de ces travaux se monte à 131 009 € dont 12 307 € à la charge de la commune.

Pour le réseau téléphonique, il se monte à 36 456 € dont 25 699 € pour la commune.

**Plan de financement approuvé.**

#### **7. Taxes et produits irrecouvrables admis en non-valeur**

La Trésorerie Principale de Le Touvet transmet à la commune l'état des taxes et produits irrecouvrables qui s'élèvent à 43,13 €. Il est proposé d'admettre ces titres en non-valeur.

**Accord d'admettre ces titres en non-valeur.**

#### **8. Décision modificative n°2 dans le budget principal 2022**

Le CNL (Centre National du Livre) qui accompagne et soutient tous les acteurs de la chaîne du livre a versé une subvention de 1 800 € à la commune. Attribution de cette somme en complément de la dotation de la médiathèque.

**Accord de verser cette somme à la dotation de la médiathèque.**

#### **9. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget principal communal 2023**

Proposition d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette pour un montant de 422 214,26 €.

**Proposition adoptée.**

#### **10. Attribution de chèques cadeaux ou bons d'achat aux agents municipaux**

Proposition d'attribuer aux agents des bons cadeaux d'une valeur maximale de 50 €.

**Proposition adoptée.**

#### **11. Démission de membres élus du CCAS**

Suite à la démission de deux membres du conseil d'administration du

CCAS, et vu que le nombre minimal d'élus est de quatre au minimum. Il est proposé que les quatre membres élus restants soient maintenus.

**Proposition adoptée.**

#### **12. Désignation d'un correspondant incendie et secours**

Proposition de désigner M. Duley.

**Proposition adoptée.**

#### **13. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Proposition d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57 pour le budget principal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec option pour le recours à la nomenclature M57 développée, et conservation du vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Autorisation donnée au maire de procéder, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et de signer tout document permettant l'application de la présente délibération.**

#### **14. Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet au service scolaire**

Proposition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, de créer un emploi d'ATSEM principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (20 heures hebdomadaires), pour assurer l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté du matériel et des locaux.

**Proposition adoptée.**

#### **15. Tarifs de location de l'espace culturel et de la maison des Associations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Espace culturel : Week-end (du vendredi 22h au dimanche minuit) 450 €, demi-journée en semaine 100 €, journée en semaine 160 €, caution 600 €, droit de réservation 60 €, caution pour tri des déchets 100 €. En cas de location sur 3 jours incluant un week-end, le tarif appliqué sera celui d'une journée de semaine (160 €) ajouté à celui du week-end (450 €).

Maison des associations : Réunion Syndic de copropriété 50 €, festif journée 75 €, caution ménage/tri des déchets 150 €.

**Adoption des tarifs**

#### **16. Remboursement de frais engagés par une élue**

Autorisation de rembourser la somme de 287,10 € concernant le goûter de fin d'année des enfants des écoles maternelle et élémentaire qui a été réglée par une élue.

**Autorisation du remboursement.**



## Conseil municipal du 14 décembre 2022 suite

### 17. Droit de place pour les marchés, foires, vide greniers, marchands ambulants...

Proposition des tarifs suivants :

- Vide greniers : 2 € par mètre linéaire pour les particuliers,  
- Marchés thématiques (foire aux noix, marché de Noël...) 5 € par mètre linéaire, gratuit pour les Tencinois (sur justificatif d'adresse),

- Marchands ambulants : (camion de pizzas, food-trucks, sushi, forains marchés...), distributeurs automatiques 50 € par trimestre (40 € de droit de place et 10 € pour les fluides). Ce tarif s'applique pour une occupation hebdomadaire, et sera ajusté en fonction du nombre d'occupations hebdomadaires.

- Occupation occasionnelle : 15 € par jour (droit de place et fluides inclus).

- Gratuité pour les associations caritatives.

### Propositions adoptées.

Fin de séance

## Vidéoprotection



Dans le cadre de la stratégie intercommunale en matière de sécurité, il a été installé un équipement de vidéoprotection à l'angle des RD30 et RD523. L'implantation de ces caméras vise avant tout à renforcer les dispositifs de prévention situationnelle, pour mieux préserver la tranquillité publique et lutter contre la délinquance. Les caméras devraient participer à la dissuasion des actes d'incivilité et de délinquance, et contribuer à lutter contre le sentiment d'insécurité et concourir à l'augmentation du taux d'élucidations, tout en contribuant à des missions de sécurité.

## Journée interpoubelles Une action citoyenne du conseil municipal des enfants



Les conditions climatiques n'ont pas aidé et ont forcément réduit le nombre de participants. De nombreux enfants et adultes (entre 60 et 80) se sont tout de même rendus au parc de la mairie le 1<sup>er</sup> avril avec pour même objectif, nettoyer le village de ses déchets.

C'est le conseil municipal des enfants qui est à l'origine de cette opération qui lui tenait à cœur. En effet sur les affiches de candidatures de nos jeunes élus nous retrouvons plusieurs de fois " un village plus propre ", " sans déchets "...

La municipalité et le Sibrecsa (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) étaient partenaires de cette opération. Ils ont pu mettre à disposition de tous des gants, des pinces, des sacs poubelles et des sacs de tri.

Le coup d'envoi a été donné à 9h du matin par les jeunes élus. La commune ayant été découpée en 9 zones, où chacune était représentée par un enfant élu.

Les participants ont ainsi pu trier les déchets ramassés tout au long de la matinée grâce aux différents sacs de tri.

Les cours des écoles étaient ouvertes pour l'occasion afin que les quelques déchets présents y soient évacués.

C'est un franc succès, au vu du nombre de sacs pleins ramenés, sans parler de ceux jetés dans les containers en cours de chemin. Le malheureux constat est celui du nombre impressionnant de mégots ramassés. Il y a eu beaucoup d'autre déchets inattendus, comme entre autres des tambours de frein, un bac à litière, des gravats, un pneu...

Il y avait aussi beaucoup de déchets au pied des containers de tri, et c'est bien triste si prêts du but.

Les jeunes élus espèrent maintenant qu'avec un village plus propre, grâce à tous ceux qui ont bravé la pluie et se sont levés tôt, les incivilités seront réduites. En effet on a moins tendance à jeter des choses dans un endroit propre a confié l'un d'entre eux.

La matinée s'est conclue autour d'un apéro offert par la municipalité pour remercier l'ensemble des participants.

Tous les enfants présents lors de cette opération se sont vu remettre en fin de matinée une attestation de reconnaissance de la ville de Tencin pour la participation à cette journée citoyenne signée par le maire.





# Budget

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023



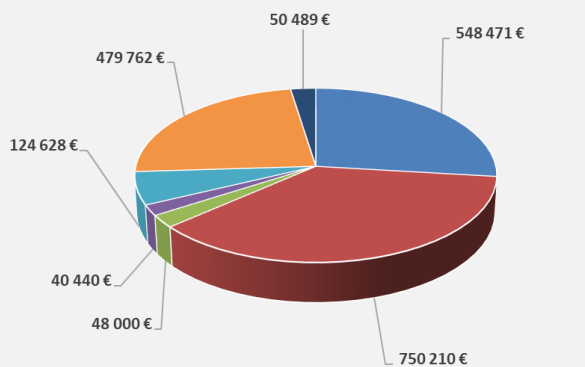
Le budget de fonctionnement 2023 est en hausse par rapport à 2022, en raison principalement de l'inflation subie depuis le début de la guerre en Ukraine, et des évolutions en charges de personnel (mesures nationales de dégel du point d'indice, recrutement d'ATSEM supplémentaires et de personnels de catégorie supérieure).

De 1 464 395 € en 2022, le budget de fonctionnement est passé à 1 511 749€ en dépenses réelles de fonctionnement (hors lignes purement comptables).

En recettes réelles de fonctionnement, nous prévoyons également une augmentation par rapport à 2022 : 1 732 000 € contre 1 652 000 € réalisés en 2022.

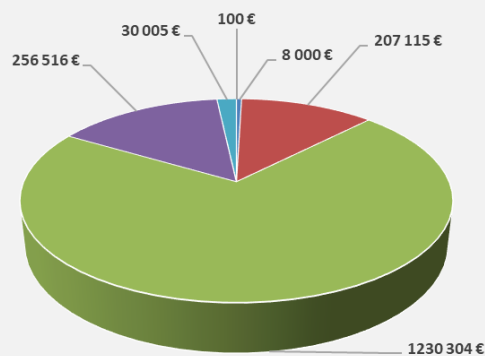
Cette hausse s'explique principalement par une hausse des recettes d'impôts, en raison de la hausse décidée nationalement de l'assiette de calcul de la taxe foncière.

Dépenses de fonctionnement



- Charges de caractère général
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement



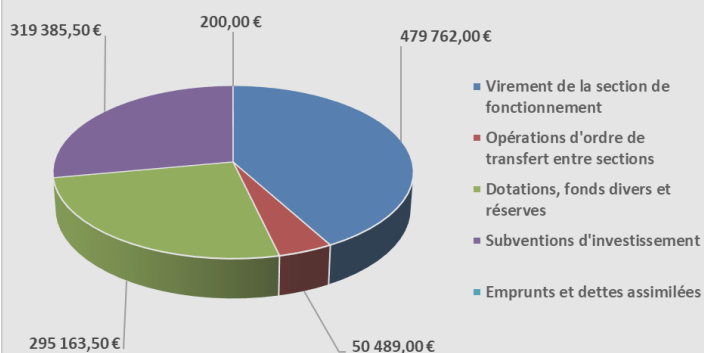
- Atténuations de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Dotations, subventions et participations
- Produits exceptionnels

Le budget d'investissement, quant à lui, est en baisse significative, il passe de 2 042 000 € de dépenses en 2022 (y compris les restes à réaliser de 2021) à 1 045 000 € en 2023. Deux explications : la présence l'an dernier de l'achat de terrains dans le cadre de l'OAP Pré Sec, et la baisse des dépenses de travaux, de 978 000 € à 700 000 €, dont 500 000 € pour la rue du Cotten, 33 000 € pour le solde des travaux de l'église et 15 000 € pour le solde de la rue du Martinet.

Cette baisse a été rendue nécessaire par la baisse du montant de subventions attendues cette année.

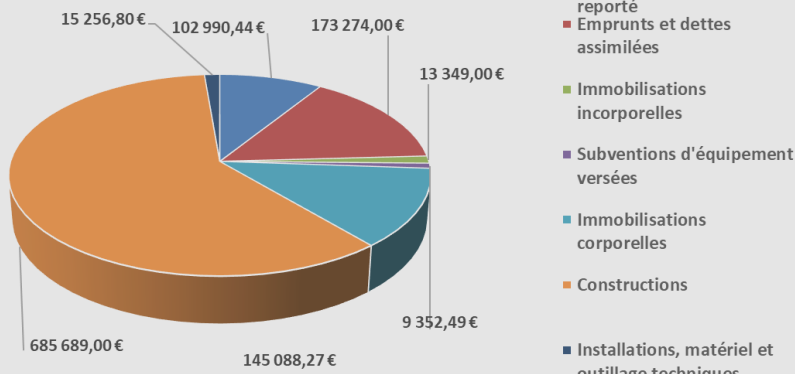
Au final les budgets sont de 2 040 000 € en fonctionnement (grâce au report de l'an dernier), et de 1 145 000 € en investissement.

Recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées

Dépenses d'investissement



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Constructions
- Installations, matériel et outillage techniques

## Des nouvelles de la médiathèque



Contact  
Parc de la Mairie -  
Route du Lac  
38570 TENCIN  
04 80 04 24 62  
[mediatheque@tencin.fr](mailto:mediatheque@tencin.fr)

### Horaires d'ouverture :

**Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 18h

**Jeudi** : de 16h30 à 18h

**Vendredi** : de 14h à 19h

**Samedi** : de 10h à 15h non-stop



### Exposition Philatélie

Les samedi 17 et dimanche 18 juin, de 10h à 18h à la médiathèque  
LA PASSION DU TIMBRE POSTE

Connaissez-vous la thématique, les petits chiffres et gros chiffres, les TAAF, les oblitérations mécaniques ou l'histoire postale ?

Pour répondre à toutes ces questions, le Club Timbrophile du Haut Grésivaudan vous invite à venir visiter l'exposition initiatique qui se tiendra à la médiathèque de Tencin.

Des passionnés commenteront leur loisir, leur passion et vous donneront toutes les explications désirées.



### Nouveau service de prêt de musique

À partir du 21 juin

La médiathèque est un lieu avant tout dédié au prêt : romans, albums, jeux, et également CD.

Nous faisons le constat depuis plusieurs années que ce support CD est moins emprunté, car de moins en moins utilisé au quotidien. En effet combien ont encore chez eux, trônant au milieu du salon, une imposante chaîne HI-FI capable de lire cassettes, CD ou encore vinyles ? Les usages ont changé et Spotify et Youtube ont détrôné le compact disc.

La médiathèque de Tencin souhaite être plus en accord avec les pratiques actuelles et continuer à prêter de la musique, aussi dès le jour de la fête de la musique, il vous sera possible de télécharger directement sur votre téléphone des compilations musicales élaborées par des dizaines de bibliothécaires de la France entière, et ce simplement en scannant un QR code présent à la médiathèque.

Ce service a été élaboré par Olivier, lecteur à la médiathèque, nous le remercions chaleureusement !

Grâce à lui, ce n'est pas moins de 42 compilations qui vous seront proposées en téléchargement.

L'occasion pour vous de découvrir de nouveaux groupes et artistes, alors soyez curieux et venez jeter une oreille !

### Service d'accompagnement numérique

Les démarches en lignes vous paraissent compliquées ? Vous avez des questions sur l'utilisation de votre smartphone ou de votre tablette ?

Profitez d'un accompagnement gratuit à la médiathèque, même si vous n'êtes pas inscrits.

Renseignements au 04 80 04 24 62

**Déclarations en ligne :**  
impôts, Pôle Emploi,  
assurance maladie,  
RSA, CAF,...

**Démarches numériques diverses :**  
carte grise, demande d'acte  
de naissance,...

**Usages du quotidien :**  
rédaction de courriers,  
de CV, envoi de mails,  
recherche d'emploi,...



## Service de portage à domicile

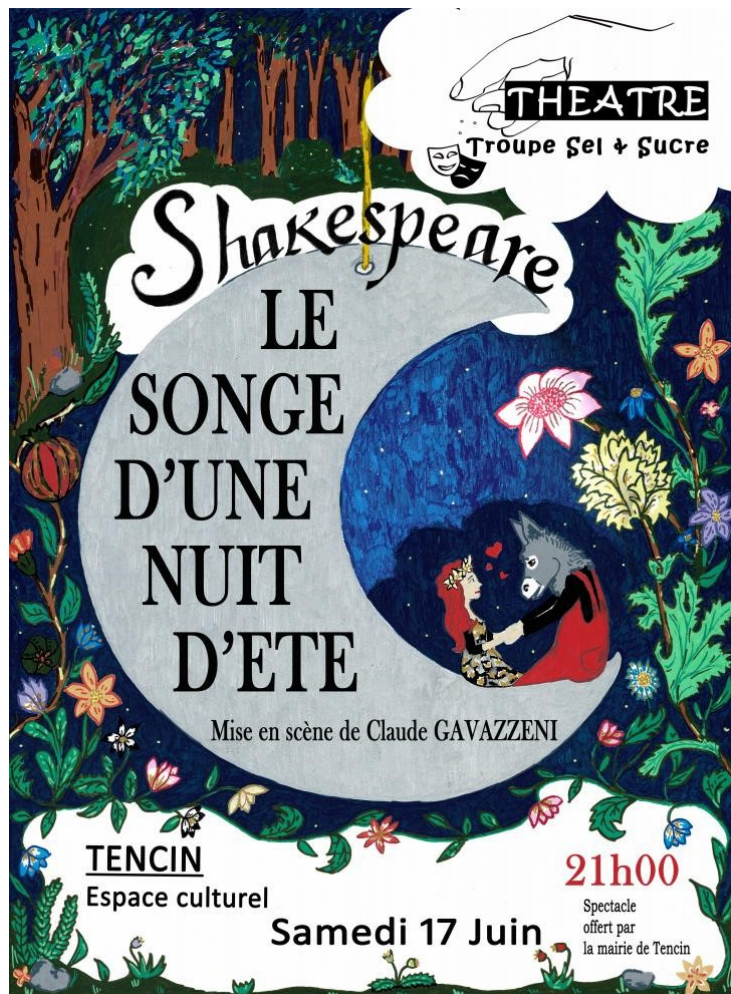
Vous pouvez bénéficier de ce service si vous avez des difficultés à vous déplacer jusqu'à la médiathèque. Pour cela il suffit de contacter la médiathèque au 04 80 04 24 62 afin d'organiser la venue des documents jusqu'à votre domicile.



Le jeudi 16 mars, les 2 classes de CM2 sont venues visionner 4 courts-métrages à la médiathèque autour du thème "à chacun sa maison" : Un toit, un abri, une maison... Aujourd'hui encore, chacun espère bénéficier de cette chance : posséder un lieu qu'il mettra à sa main et qui sera la trace évolutive de ce qu'il est et de ce qu'il voudrait être. Mais parfois, avoir un toit au-dessus de soi est hélas devenu un luxe. Pourtant, un lieu d'habitation peut remplir de multiples fonctions comme le montrent les films de ce programme 7-10 ans. Ce peut être un lieu qui se ramifie autour de nos connaissances et de nos affinités, un lieu qui recueille les souvenirs d'une vie, un lieu qui renferme une chose convoitée, un lieu qui nous fait peur...

## Théâtre

### Le songe d'une nuit d'été



Renseignements : selsucre.unblog.fr  
Billetteries sur place ou sur Helloasso.fr

No paratro :

Après " Cendrillon " de Joël Pommerat, pièce jouée avec succès dans plusieurs communes du Grésivaudan, la troupe Sel et Sucre vous propose son nouveau spectacle :

" Le Songe d'une nuit d'été " de William Shakespeare.

À Athènes, Thésée s'apprête à célébrer ses noces avec Hippolyte, la reine des Amazones. Dans la forêt avoisinante, Obéron, roi des fées, se dispute avec son épouse Titania, au sujet de leurs nombreuses conquêtes passées et présentes. Ajoutons deux couples d'amoureux contrariés – Hermia, qui est amoureuse de Lysandre mais promise à Demetrius, lequel est aimé d'Helena – et des artisans partis répéter une tragédie pour les noces de leur roi, sous la baguette du truculent Bottom. Tout ce petit monde finit par se retrouver dans la forêt, où les sortilèges d'Obéron, aidé par le lutin Puck, vont semer la confusion au cours d'une nuit dont personne ne saura vraiment si elle est un rêve, un jeu ou un fantôme.

Ce spectacle est à la fois tendre, féroce et irrésistiblement drôle. C'est une comédie à la fantaisie débridée, qui mêle habilement plusieurs intrigues présentées en alternance, où se rencontrent constamment le merveilleux et le comique.

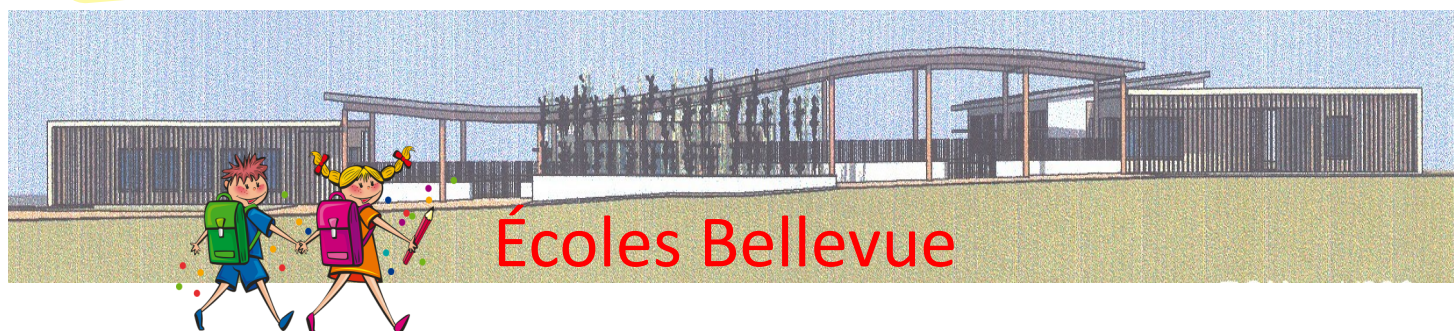
**Spectacle offert par la municipalité**

**Samedi 17 juin à 21h à l'espace culturel**





# Vie scolaire



## Défi " Les vendredis climatiques " : L'écomobilité

Cette année, les CP et CE1 se sont engagés dans le projet « les vendredis climatiques » porté par l'OCCE, qui a pour objectif de faire prendre conscience aux élèves des enjeux de la question du climat.

Des défis sont proposés et pour chaque défi relevé l'OCCE verse à une association un don de 10€ pour soutenir un projet environnemental. Les 2 classes ont choisi de relever 3 défis, le premier ayant été d'organiser un goûter zéro déchet le vendredi 9 décembre 2022, ce qui avait permis le versement de 20 euros (CP + CE1) à l'association France Nature Environnement en soutien au programme « La nuit je vis »

Le deuxième défi concerne l'écomobilité, voici le résultat du travail des CP et CE1.

Le troisième défi aura pour thème "La biodiversité".

École Bellevue de TENCIN

Défi Eco-mobilité

CP

Les CP de l'école élémentaire Bellevue de Tencin ont répertorié tous les modes de déplacement qu'ils connaissent et ont ensuite fait le tri entre ceux qu'ils jugeaient polluants ou non-polluants, avec parfois des trouvailles surprenantes ; Ils ont illustré le résultat de leurs recherches et organisé une exposition devant l'école.

Toute l'école participera ensuite, avec l'appui de la municipalité, au Concours des écoles à vélo, organisé par l'ADTC "Se déplacer autrement " le 25 mai 2023.

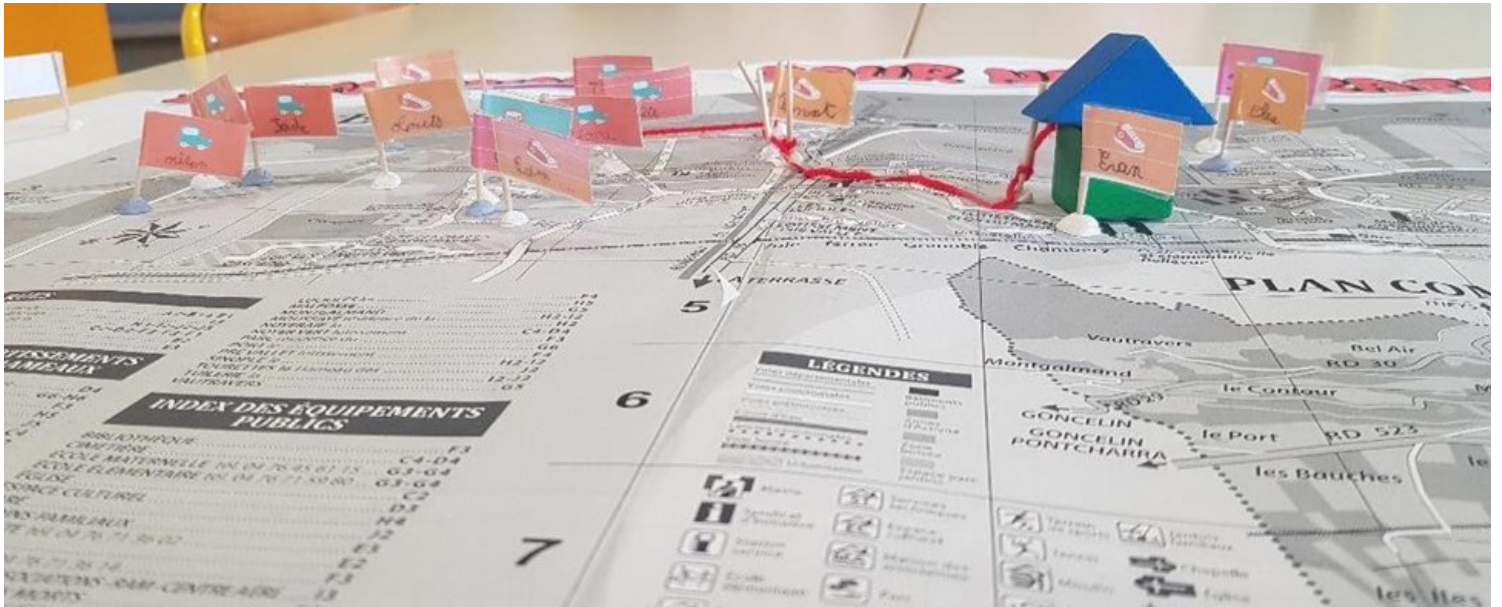




CE1

### Des solutions pour nos trajets à l'école

La classe des CE1 de Tencin a travaillé autour du plan de la commune. Chaque élève a ensuite planté un drapeau sur son lieu d'habitation avec le symbole du moyen de transport le plus utilisé pour se rendre à l'école (représentée en relief avec des cubes). Une discussion sur le temps mis, le trajet et les moyens de transport utilisés nous a apporté du nouveau vocabulaire sur les transports moins polluants. Nous avons ensuite représenté le trajet du pédibus en laine rouge. Chaque élève a pu réfléchir à des solutions (pédibus, covoiturage, vélo...) pour améliorer ses déplacements à l'école pour moins polluer. La classe participera à la semaine de l'école à vélo à la fin du mois de mai et à des ateliers de maniabilité du vélo.



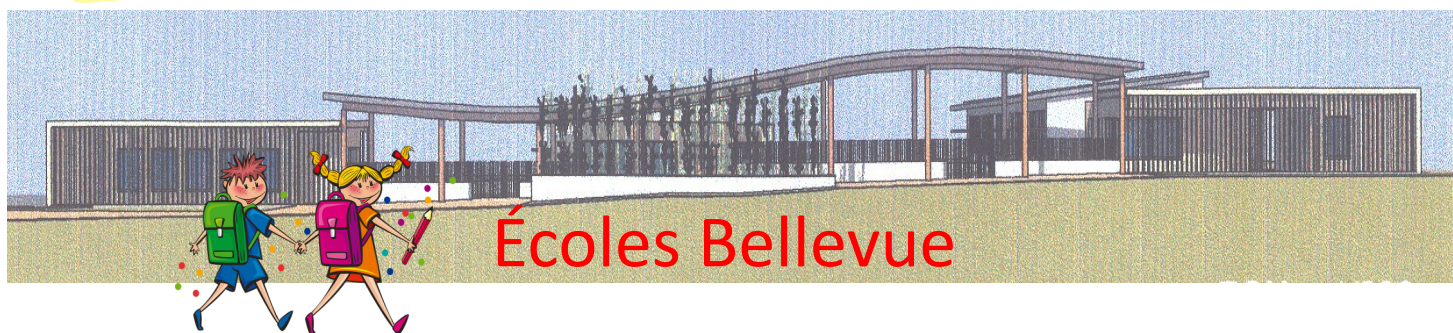
## Exercice sécurité incendie à la cantine

Le 25 mai, les élèves déjeunant à la cantine de l'école Bellevue ont procédé à un exercice d'évacuation incendie. Ils se sont réunis avec les accompagnateurs au niveau du point de rassemblement face à l'école. Tout s'est bien passé pour les deux groupes. Ce fut une évacuation rapide, sans agitation et respectueuse des consignes.





# Vie scolaire



## Watty : un programme de sensibilisation à la transition écologique

Toutes les classes des écoles Bellevue ont participé au programme WATTY afin de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison à travers des animations en classe et des événements en cours d'année scolaire. Différents ateliers se sont tenus dans les classes ayant pour thème la sensibilisation générale, le chauffage et l'eau.

Des animations ludiques et pédagogiques ont pu fournir les clés pour comprendre les enjeux, susciter la réflexion et le questionnement sur l'utilisation de l'énergie et l'impact sur le climat, la biodiversité et adopter les bons gestes.



L'éclairage



À la découverte des énergies

eco CO<sub>2</sub>  
Donnons du sens à l'énergie



L'eau



Les appareils électriques

eco CO<sub>2</sub>  
Donnons du sens à l'énergie  
présente



WATTY

Un programme de sensibilisation  
à la transition écologique

SIMPLE  
ET LUDIQUE



## La culture à l'école



Le 3 mars, la deuxième session des " 40 batteurs " a réuni les élèves de l'école élémentaire sur des rythmes endiablés devant le parterre admiratif des parents présents à l'espace culturel.



Le 10 et le 17 mars, à la médiathèque, nos chères têtes blondes ont pu écouter notre bibliothécaire Julien leur conter quelques histoires.



### " Voyage en mythologie grecque "

Dans la mythologie grecque, tout est lié ! Les dieux, les héros, les rois sont tous cousins, arrière-petits-neveux ou aïeul au 3<sup>e</sup> degré. Personnages principaux dans une histoire, figurants dans une autre, ils ne font que se croiser, se recroiser et s'entrecroiser. Difficile de s'y retrouver. C'est donc un voyage pour s'y perdre au milieu de figures que tous connaissent et d'autres plus discrètes qu'a proposé aux CM2, le conteur Julien Tauber, le 4 mai à la médiathèque.



# Au jour le jour

## Tournoi de ping pong



Le 28 janvier s'est tenu le traditionnel tournoi de ping-pong de l'association 123 Bouge à l'espace culturel

## Soirée jeux



Le 25 février, à l'espace culturel, l'association 1 2 3 Bouge a organisé une soirée jeux de société

## Foire au boudin



Le 5 mars, l'ACCA de Tencin a organisé une foire au boudin. Les nombreux visiteurs ont pu emporter charcuterie et boudin. Une buvette se tenait également sur place.



## Spectacle d'improvisation



Le 12 mars, la troupe amateur " Les Hors Piste " a présenté son spectacle d'improvisation " Qui suis-je ? Où j'erre ? " à l'espace culturel devant de nombreux spectateurs.

Ce spectacle familial était organisé par le comité des fêtes.

## Concert

Le 24 mars, le régional de l'étape Antoine Surdon s'est produit sur scène à la médiathèque accompagné de Laurent Fabbri où ils ont interprété " Je suis venu te dire Gainsbourg "



# Au jour le jour

## Carnaval



Cette année encore, le Bonhomme Carnaval a bien brûlé au parc de la mairie le 28 mars, pour la plus grande joie des petits et des grands.

## Spectacle



Le dimanche 2 avril, à l'espace culturel, le sou des écoles a organisé le spectacle " Le voyage de Rézé ". Ce spectacle rassemblait des artistes grenoblois qui mettaient en scène deux musiciens (chanteur/guitariste, percussionniste), un dessinateur (dessins projetés en live sur écran), et une vidéaste.

Ce concert dessiné, sur le thème du voyage, mélange les chansons aux rythmes, dessins en live et projection vidéo. Un spectacle doux et poétique qui parle d'ici et d'ailleurs, des liens et des rencontres faites sur la route.



## Cross



Le dimanche 16 avril s'est tenue la sixième édition du cross de Tencin organisée par l'Entente Sportive Tencin Grésivaudan qui comprenait deux courses adultes de 17,6 km et 11,1 km, une marche de 10,4 km et trois courses enfants.

Cette édition a vu les différents départs et arrivées des courses se dérouler dans le parc du château de Tencin mis à disposition par le régisseur du château Fareed Jeetoo.

La course de 11,1 km comptait pour le " Running Grésivaudan Challenge " organisé par la communauté de communes " Le Grésivaudan " avec un sprint intermédiaire à 800 m " Terre de jeux " qui récompensait la première féminine et le premier masculin du sprint.



# Au jour le jour

## Réunion publique



Le mardi 25 avril à l'espace culturel s'est tenue une réunion publique concernant le projet municipal " Cœur de village ". Le bureau d'études " l'atelier des Cairns " et la municipalité ont exposé au public présent leurs propositions.

## Cérémonie du 8 mai



En plus du maire de la commune et les maires de Theys et La Pierre, la cérémonie a accueilli les représentants du conseil municipal des enfants de Tencin, ainsi que des élèves de l'école Bellevue. Après le discours du maire, les enfants ont lu des poèmes et entonné la Marseillaise.





## Vide grenier



Le dimanche 14 mai à la plaine de jeux Pré Sec, malgré le temps incertain, le vide grenier organisé par le sou des écoles a remporté un vif succès. En plus des exposants, se tenait une buvette. La journée s'est terminée par le tirage au sort de la tombola.



## L'école à vélo



Le jeudi 25 mai était consacré au concours du "vélo à l'école". La pluie de la matinée n'a pas aidé à mobiliser les petits cyclistes comme espéré mais c'est quand même plus d'une centaine de vélos qui ont été recensés devant les écoles (en plus de ceux dans l'école maternelle). L'année prochaine le SMMAG sera partenaire de cet événement et proposera certains ateliers et/ou activités autour du vélo



# À vos agendas - À vos agendas - À vos agendas

**Le 9 juin**

Apéro des Tencinois organisé par le comité des fêtes  
Parc Pré sec à 19h

**Le 12 juin Job dating**

Maison des associations de 13h à 18h

**Le 17 juin théâtre**

"Le songe d'une nuit d'été" de William Shakespeare  
Espace culturel à 21h

**Les 17 et 18 juin de 10h à 18h**

Exposition philatélique à la médiathèque

**Le 24 juin kermesse des écoles**

Fête de la musique  
Parc de la mairie

**Le vendredi 30 juin**

Boum des CM2

**Le samedi 1<sup>er</sup> juillet après-midi**

L'association 1,2,3 bouge fêtera ses 20 ans, au parc Pré Sec.

Démonstration des activités, avec possibilité de participation.

Repas du soir sur réservation.

**Le 13 juillet**

Feu d'artifice et bal populaire, buvette, petite restauration  
Parc du château

**Le 19 août**

Cinéma

"Ducobu Président"

Parc de la mairie (espace culturel si intempéries) à 21h

**Le 9 septembre**

Forum des associations

Maison des associations  
de 14h à 18h

**Le 16 septembre**

Théâtre "La tempête" de William Shakespeare  
Espace culturel

**Le 15 octobre**

Foire aux noix et vide grenier  
Parc de la mairie

**Jours et horaires d'ouverture du bureau de poste  
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h15 à 17h15**



Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

**François Stefani**

Sur rendez-vous,

**France Denans**

Sur rendez-vous,

**Marie-Bénédicte Estella**

Sur rendez-vous,

**Joël Marseille**

Le lundi de 10h à 12h

**Robert Fois**

Sur rendez-vous,

**Arnaud Kervizic**

Sur rendez-vous,

Ou en prenant rendez-vous à la mairie au 04 76 71 36 14 :

**Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**

Service urbanisme : [urbanisme@tencin.fr](mailto:urbanisme@tencin.fr)

Autres demandes administratives : [accueil-mairie@tencin.net](mailto:accueil-mairie@tencin.net)

**Directeur de la publication** : François Stefani - **Mise en page** : Robert Fois **Photothèque** : © Mairie de Tencin.

Vous pouvez joindre vos élus :  
- au 06 31 00 43 48 (téléphone portable de la municipalité);  
- au 04 76 71 36 14 (répondeur téléphonique relié au standard de la mairie)